



## Association Française de Pédiatrie Ambulatoire

Siège social : 30 rue Emile Zola  
45000 ORLEANS

N° Enregistrement DIRECCTE : 24 45 03729 45  
N° SIREN : 401 255 914 - N° SIRET : 401 255 914 00103  
Code NAF :9499Z

Courriel : [pediatres@afpa.org](mailto:pediatres@afpa.org)

### BOURSES DE RECHERCHE AFPA

\*\*\*\*\*

L'objectif de ces bourses est la promotion de la recherche dans le domaine de la pédiatrie ambulatoire.

#### Conditions d'attribution des « bourses AFPA » :

- **L'AFPA** attribue 3 prix d'un montant ré-évaluable chaque année par le bureau de l'AFPA.
  - o **1 bourse de recherche de 3000€**
  - o **2 bourses de thèses de 1000€**
- **Conditions de candidature :**
  - o De préférence étudiant se destinant à exercer en ambulatoire ou jeune pédiatre installé en ambulatoire
  - o Jeunes médecins (ou DES en cours) pédiatres ou de toutes autres spécialités ambulatoires concernées par la santé de l'enfant.
  - o Groupe de recherche de l'AFPA
- **Domaine d'application :** travail de recherche présentant un intérêt pour la pédiatrie ambulatoire.
- **Jury :** bureau de la commission scientifique et commission recherche. Le jury s'engage à une clause de confidentialité vis-à-vis des dossiers qui lui sont soumis.
  - o 1<sup>er</sup> jury « AFPA » validité intérêt ambulatoire.  
Pour le jury AFPA : Président de l'AFPA + coordinateur Commission Scientifique + coordinateur Commission Recherche
  - o 2<sup>ème</sup> jury, 2 experts référents selon le thème : méthodologie et validité scientifique
- **Dossier : utiliser modèle joint et fournir un CV.**
- **Délais : chaque dossier devra être soumis avant le 15 mars de l'année.** L'attribution devra être décidée par les jurys avant la réunion de la commission scientifique de l'AFPA pour que le projet de recherche soit présenté lors de cette réunion puis lors du congrès du printemps. L'attribution sera faite publiquement en AG.
- **Diffusion :** AFPA, SFP, CNPP, SNPF et AJP,
- **Publications et Communications :** le soutien de l'AFPA devra systématiquement être mentionné dans tout publications et communications concernant la recherche primée. Une communication orale sera faite lors du Conseil d'Administration ou d'un congrès de l'AFPA et dans un article publié dans la revue « Le pédiatre ».

Dr Fabienne Kochert, *Présidente de l'AFPA,*

Dr Andreas Werner, *Vice-Président de l'AFPA et Coordinateur de la Commission Recherche clinique,*

Dr François Vié Le Sage, *Coordinateur de la Commission Recherche clinique*

Dr Liliane Cret, *Commission Scientifique*